

---

## COMITÉ DE PILOTAGE DU RÉSEAU DOCUMENTAIRE DÉDIÉ AUX ARCHIVES SONORES EN RHÔNE-ALPES

### Compte-rendu de la réunion du 27 Novembre 2015 au Rize - Villeurbanne

---

#### Présents :

Eloïse ANTZAMIDAKIS, chargée de la bibliothèque et de la phonothèque du Musée Dauphinois  
Grégory CHARBONNIER, archiviste et responsable publics et nouvelles technologies aux Archives Municipales de Saint-Etienne.  
Marina CHAULIAC, conseillère pour l'ethnologie / DRAC Rhône-Alpes  
Jasmine COVELLI, conservateur adjoint et responsable du département scientifique au Conseil Départemental de l'Ain / Direction des Musées Départementaux.  
Julie CROQUET, service scientifique de l'Ecomusée Paysalp'.  
Eric DEGRUGILLERS, musicien, chargé de la sauvegarde du patrimoine immatériel à l'AMTA.  
Géraldine HUET, chargée du développement des publics et des projets partagés au Rize.  
Yaël EPSTEIN, directrice du CMTRA.  
Laura JOUVE-VILLARD, chargée de recherche au CMTRA  
Claude LONGRE, président des Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais et de la fédération régionale.  
Gaëlle PETIT, chargée de mission Patrimoines et Territoires à la Région Rhône-Alpes / Direction de la Culture / Service Patrimoine et arts plastiques  
Guillaume VEILLET, ethnomusicologue, chargé de mission PCI au Conseil Départemental de Haute-Savoie.  
Vincent VESCHAMBRE, directeur du Rize – Centre Mémoires et Sociétés, géographe et professeur en sciences sociales.  
Julie VOINSON, documentaliste, Conseil départemental de l'Ain / Direction des Musées Départementaux.

#### Excusés :

Florence BEAUME, directrice des Archives Départementales de l'Ain.  
Corinne PORTE, directrice des Archives Départementales de l'Ardèche.  
Xavier DE LA SELLE, directeur des Musées Gadagne (directeur du Rize jusqu'en 2015).  
Jean-Michel EFFANTIN, président du Collectif des Associations du Patrimoine « Drôme des Collines ».  
Jean-Louis RAMEL, président de l'association « Culture et Langue d'Oc »  
Gaëlle RIVIERE, archiviste, Archives Municipales de Givors.

## HISTORIQUE DU PROJET DE RÉSEAU DOCUMENTAIRE RÉGIONAL

Ce réseau documentaire est issu d'un projet initié par le CMTRA en 2011, afin de développer une dynamique collaborative à l'échelle régionale pour :

- démocratiser l'accès aux archives sonores (enquêtes ethnologiques, collectes de chants et musiques traditionnelles, enregistrements de récits de vie etc.),
- proposer un espace réflexif sur la production et les usages de ces sources,
- et impulser une dynamique de développement territorial fondé sur la valorisation des diversités culturelles.

Ce projet a tout d'abord pris la forme d'une **étude** dont la réalisation a été soutenue par le Fonds Social Européen. Il s'agissait de faire un état des lieux des fonds sonores existants, déposés ou produits au sein de structures associatives ou d'institutions patrimoniales de la région et de dresser un paysage de l'état de traitement et d'accessibilité de ces fonds ainsi que des besoins de chacune des structures identifiées en termes de conservation, de documentation et de valorisation (très variables d'un territoire et d'une structure à l'autre).

L'objectif de ce travail était en outre de formuler des propositions concrètes en termes de dispositif technique : il a ainsi été décidé collectivement de rejoindre un dispositif déjà existant, **la Base Interrégionale du Patrimoine Oral (BIPO / <http://patrimoine-oral.org>)**, dont la rapidité de mise en place, le faible coût de son installation et de sa maintenance et la liberté éditoriale assuraient une prise en compte de la diversité des logiques documentaires, des moyens et des besoins de l'ensemble des structures membres du réseau régional : documentation autonome à partir du back-office de la base accessible en ligne ; systèmes de moissonnage ; import de catalogues etc.

Cette solution nous permettait en outre de rejoindre une dynamique interrégionale regroupant différentes structures et institutions nationales, et disposant d'un portail de recherche documentaire très bien référencé : **le Portail du Patrimoine Oral / <http://www.portaildupatrimoineoral.org>**. A partir d'une recherche par mot-clé, le Portail du Patrimoine Oral vient moissonner les bases de données auxquelles il est relié : la BIPO, mais aussi la phonothèque de la MMSH, la base de données du CIMP à Céret, et d'UPCP-Métives/CERDO.

Le CMTRA a ensuite sollicité ses partenaires financiers ; une convention tripartite et triennale (2015-2017) a été signée fin 2014, réunissant la Région Rhône-Alpes (service patrimoine et langues régionales), la DRAC Rhône-Alpes et le CMTRA. L'année 2015 a été consacrée à la relance de ce projet et à la mise en place des premières fondations techniques du réseau.

## PRÉSENTATION DE LA BASE INTERRÉGIONALE DU PATRIMOINE ORAL

### ➤ 3 modes de participation au portail rhônalpin de la BIPO

#### 1/ La saisie en direct

Après ouverture d'un compte et d'un mot de passe propre à chaque structure membre du réseau, celles-ci procèdent à la mise en ligne des notices documentaires et le cas échéant, des documents sonores liés à partir d'une interface de gestion accessible en ligne (pas d'installation de logiciel nécessaire).

Remarque sur l'accès à l'intranet : il existe différents niveaux d'accès permettant d'ouvrir totalement l'accès à la modification des notices, ou bien de le limiter à de simples corrections ou ajouts avec impossibilité de saisir ou de supprimer une notice.

#### 2/ L'import de données

- par fichier excel : dans ce cas, on suit très scrupuleusement un modèle d'import comportant une quarantaine de colonnes et on envoie le tout (fichier tabulé et documents liés, sonores photos ou texte) à la MPO de Bourgogne qui se charge de l'intégrer à la BIPO. Implique de fonctionner par vagues d'import : une ou deux fois par an.
- Par dispositif d'export : possibilité d'exporter un catalogue ou un ensemble de notices depuis les propres outils de gestion des structures. Implique une réorganisation respectant le modèle de la BIPO : travail préalable de mapping et de correspondance entre les champs et les dénominations de son outil de gestion et ceux de la BIPO.

#### 3/ Le moissonnage (OAI-PMH)

Pour les structures qui ont déjà un réservoir de données, il n'y a qu'à créer des sets de notices destinées à la BIPO, et de transmettre l'adresse correspondante à la MPO Bourgogne qui aura préalablement réalisé un mapping de correspondance. Dans ce cas là, le moissonnage est envisageable de façon assez simple, et à une fréquence d'actualisation hebdomadaire. Pour l'instant la BIPO s'appuie sur une structuration de type Dublin Core simple (15 champs), possibilité d'y ajouter de nouveaux champs (Dublin Core qualifié). La question du moissonnage sera de toute façon à penser au cas par cas.

## BILAN DES ACTIONS 2015 POUR LA MISE EN PLACE DE L'OUTIL ET LA PRÉPARATION DU RÉSEAU

Laura Jouve-Villard a rejoint la structure en avril 2015 en tant que chargée de recherche : la moitié de sa mission est consacrée à la coordination du réseau documentaire régional, et au traitement des collections sonores du CMTRA et des structures membres du comité de pilotage du réseau. Après deux journées de formation à la documentation sonore et à la prise en main du logiciel de la BIPO (Alexandrie 7) dispensées par Mikaël O'Sullivan de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, le CMTRA a rejoint la Base en qualité de structure coordinatrice du réseau documentaire dédié aux archives sonores en Rhône-Alpes. Le portail Rhône-Alpes a été conçu, puis réalisé par la MPO : <http://rhone-alpes.patrimoine-oral.org>. Certains détails concernant la mise en page, la typographie et le contenu de certains onglets seront réglés d'ici la fin du mois de Janvier.

## > Traitement des premiers fonds d'archives

Quatre collections sonores du CMTRA ont été traitées et mises en ligne, dont trois dans le cadre du « **pôle associé** » BNF / FAMDT.

Au sein de la BNF, un « pôle associé » est un dispositif de coopération multilatérale avec les principaux acteurs du patrimoine écrit en région...surtout écrit mais pas seulement, depuis la signature d'une convention dans ce cadre avec la FAMDT (1999). Les subventions des pôles associés documentaires fonctionnent sur une logique de projets annuels (pas un soutien pérenne à une activité courante). Il s'agit d'un « rattrapage » applicable à des fonds collectés postérieurement à la création du pôle associé (donc pour nous, avant 1999), et concernant des documents inédits. A partir de l'année 2016, le CMTRA proposera à la commission documentation de la FAMDT (interlocutrice de la BNF au titre du pôle associé) des fonds sonores à numériser, documenter et à mettre en ligne issus des différentes structures membres du réseau régional dédié aux archives sonores en Rhône-Alpes. **Propositions à envoyer avant le 18 janvier 2016 (voir mail) !**

## > Mise en place d'outils de valorisation

Nous avons présenté au cours de la réunion quelques propositions d'outils de valorisation partagée pour les fonds sonores catalogués et/ou mis en ligne sur la BIPO. Ces propositions sont à modifier, agrémenter ou compléter collectivement : n'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques, questions ou idées concernant l'aspect, le contenu ou le fonctionnement de ces outils.

**Le portail rhônalpin du patrimoine oral** sur la BIPO a déjà été pensé comme un premier niveau de valorisation : dans la limite des possibilités d'architecture web offertes par Alexandrie 7, nous avons essayé de rendre ce portail attrayant et le plus valorisant possible pour les structures membres du réseau. L'onglet « Zoom sur... » permettra de valoriser certaines collections sonores classées thématiquement, et donc de proposer au sein même de la base de données un croisement des collections entre les structures membres du réseau (et donc une transversalité entre départements). Cela dit, ce portail reste une base de données, à envisager comme un point d'arrivée et non comme un point de départ dans le processus de valorisation des fonds. Il faudra donc penser à multiplier les points d'accès à cette base, notamment depuis nos sites internet respectifs.

**La plateforme du CMTRA**, onglet « Nos actions » > « Valorisation patrimoniale » > réseau documentaire, constitue un autre niveau de diffusion / valorisation, couplé à notre **newsletter** et notre page **facebook** (près de 5000 abonnés) qui permettent une communication de large ampleur sur un corpus, un atelier, une structure membre du réseau, sur un item documentaire ou sur tout événement ou nouveauté concernant le réseau documentaire rhônalpin dédié aux archives sonores.

Enfin, nous avons ouvert un **blog de recherche** sur la plateforme « Hypothèses » proposant un onglet « archives sonores » dédié à un accompagnement plus réflexif et complet (mise en ligne de billets

contextualisant un item, un corpus, une campagne de collectage, un collecteur, une structure patrimoniale) et à une veille événementielle ayant trait aux problématiques qui nous intéressent.

<http://cmtra.hypotheses.org/archives-sonores>. Les billets mis en ligne sur ce blog seront directement liés aux notices afférentes sur la BIPO, et constituent ainsi un autre niveau de valorisation et d'entrée vers cette base de données, ici davantage pour un public d'avertis, d'universitaires ou d'étudiants. L'objectif de ce carnet est d'en faire un outil de communication partagé : il faudra donc envisager une courte formation à l'usage de cette plateforme (construite sur wordpress) afin que chaque structure membre du Copil puisse l'alimenter.

## > Projets de valorisation à long terme

Nous envisageons en 2016 de poser les bases d'un **projet d'Ecomusée virtuel** destiné au grand public, objet multimédia présentant une cartographie du patrimoine immatériel de la région Rhône-Alpes, et proposant des accroches territoriales (sortes de « POM », petits objets multimédia) donnant accès aux notices item, enquêtes ou corpus référencées dans la BIPO, mais sous une forme « augmentée », c'est à dire accompagnés de textes, de capsules audiovisuelles, de notes bibliographiques ou de documents photographiques liés à ces documents. Ce type d'objet multimédia (webdocumentaires, musées virtuels etc) a fait l'objet d'une discussion au sein du Conseil Scientifique du CMTRA, qui peut être aussi un espace de ressources et d'accompagnement pour nos questionnements au sein du réseau documentaire.

## UN ESPACE DE RÉFLEXION SUR NOS PRATIQUES

Le projet de réseau documentaire dédié aux archives sonores en Rhône-Alpes a été conçu dès ses prémisses comme un outil partagé mais également comme un **espace de réflexion interprofessionnelle** permettant à archivistes, acteurs culturels, chercheurs, conservateurs, étudiants et artistes travaillant avec les archives sonores d'échanger régulièrement sur leurs pratiques.

Dans cette optique, nous avons proposé de mettre en place deux à trois **ateliers interprofessionnels** par an, proposant des interventions et des échanges sur une problématique ciblée de la part d'acteurs de différents champs professionnels et disciplinaires : le statut de témoignage, les enjeux de la valorisation des archives sonores, les « digital humanities », les projets de création artistiques construits à partir de documents mémoriels ou d'archives musicales etc. Ces ateliers pourraient être « itinérants » dans la région Rhône-Alpes, et pourquoi pas organisés au sein d'universités de la région, en partenariat avec des équipes de chercheurs et/ou étudiants.

Sur ce point également, n'hésitez pas à communiquer à l'ensemble du CoPil vos idées et propositions ! Une **liste de diffusion** permettant l'ouverture de forum ou le partage de documents a été ouverte dans le but de faciliter nos échanges au sein du Copil : [resodoc@googlegroups.com](mailto:resodoc@googlegroups.com)

## FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE DU RÉSEAU

L'après-midi de la réunion du 27/11 a en grande partie été consacrée aux questions de fonctionnement et de gouvernance du réseau. Les propositions suivantes ont été émises.

### > la coordination du réseau

Pour les trois premières années de vie de ce réseau, le **CMTRA** propose d'en être le coordinateur, ce qui implique **l'animation du portail** rhônalpin de la BIPO, le travail de coordination avec les autres structures membres pour la documentation et/ou le moissonnage des catalogues existants. Le CMTRA peut aussi être force de **proposition pour la réalisation d'inventaires** plus ciblés et territorialisés. Par exemple, le CMTRA mène cette année un projet d'inventaire des chants occitans en Drôme/Ardèche, travail mené en collaboration entre autres avec les Archives Départementales d'Ardèche (Corinne Porte). En tant que coordinateur du réseau, le CMTRA se charge également de la **recherche de fonds supplémentaires**, et de l'interface avec la FAMDT pour les subventions versées dans le cadre du pôle associé BNF.

Le **Comité de pilotage du réseau a un rôle d'orientation et de proposition**, et est chargé d'établir annuellement les priorités de traitement documentaire et de valorisation. Il devra donc se réunir une fois par an en début ou en fin d'année pour convenir collectivement

- des fonds à traiter en priorité (en fonction de l'urgence de numérisation, ou du choix d'une thématique commune, ou de la rareté d'un fonds etc) ;
- des ateliers interprofessionnels à programmer ;
- des actions de valorisation croisée à mettre en place.

### > le traitement documentaire des fonds sonores

Considérant la grande variété de la nature des fonds, de leur état de conservation et de traitement documentaire, des moyens et des besoins d'une structure à l'autre, il a été proposé dans un premier temps de fonctionner par **appels à propositions** :

- D'une part pour le traitement documentaire des fonds sonores pris en charge **dans le cadre du pôle associé BNF / FAMDT**, en sachant que dans ce cadre, les propositions ne peuvent concerner que des collections sonores inédites (c'est à dire n'ayant pas fait l'objet d'une édition cd / livre-cd / expositions ou réalisations audiovisuelle présentant la totalité d'une enquête ou d'un fonds) et dont l'enregistrement est antérieur à 1999.
- D'autre part pour le traitement documentaire des fonds sonores pris en charge **dans le cadre des subventions publiques** versées au CMTRA au titre de structure coordinatrice du réseau documentaire régional.

Ce fonctionnement n'empêche en rien (au contraire !) que chaque structure procède indépendamment à la documentation et la mise en ligne de leurs fonds propres tout au long de l'année sur la BIPO (directement en ligne ou par fichiers excel d'import).

**Pour les structures disposant de leurs propres bases de données** : des procédés de moissonnage seront à mettre en place en discussion étroite avec la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, qui s'occupera des mappings de correspondance et du dispositif de moissonnage proprement dit. Un premier point sera fait par téléphone au mois de février afin d'envisager les étapes techniques et administratives (signature de conventions avec les tutelles le cas échéant) à prévoir à moyen terme.

**Pour les structures ne disposant pas d'outils de traitement documentaire**, trois possibilités pourront être envisagées.

- accompagnement à la prise en main de l'interface de gestion de la BIPO afin que le travail de documentation et de mise en ligne des fonds puisse être fait directement en ligne par les structures elles-mêmes
- mise en place de prestations proposées par le CMTRA aux structures membres du Copil pour la numérisation et/ou la documentation et/ou la mise en ligne sur la BIPO de certains fonds sonores (voir grille tarifaire proposée ci-dessous)
- accompagnement des structures dans la recherche de financements : rencontre de leurs tutelles pour les solliciter sur des financements supplémentaires pour le traitement documentaire complet d'un ou plusieurs fonds spécifiques.

Qu'il s'agisse d'un simple accompagnement technique sur la BIPO, de la mise en place de prestations ou de l'accompagnement à la recherche de financements, **tout est à envisager au cas par cas**.

Concernant les **prestations documentaires** que le CMTRA pourrait proposer, elles seront nécessairement à géométrie variable : numérisation + documentation + mise en ligne, ou documentation + mise en ligne, ou simplement mise en ligne de fonds déjà documentés.

La **grille tarifaire** proposée serait celle de la FAMDT proposée dans le cadre du pôle associé, c'est à dire un coût horaire de 30 euros en suivant la répartition suivante :

Numérisation = 2 heures de travail

Description documentaire = 4,5 heures de travail

Mise en ligne = 0,5 heure de travail

En termes d'outils de fonctionnement communs, outre les réunions annuelles destinées à discuter et décider collectivement des actions de documentation et de valorisation à mettre en place, la liste de diffusion (pouvant être agrémentée d'un forum et d'options de partage de documents) [resodoc@googlegroups.com](mailto:resodoc@googlegroups.com) a été ouverte pour faciliter nos échanges au quotidien.

## LA QUESTION DU PÉRIMÈTRE

Au moment de la signature de la convention triennale avec la Région et la DRAC, nous nous sommes arrêtés sur 4 entrées thématiques, sachant que ces 4 entrées ne se retrouveront pas telles quelles dans la BIPO : il s'agit d'un cadrage servant à orienter le Copil dans ses décisions.

- > **Ethnomusicologie** : musiques traditionnelles et populaires des territoires de Rhône-Alpes (pas nécessairement des items strictement musicaux, mais des enquêtes partant de la musique comme objet culturel faisant partie d'une trajectoire individuelle ou collective, sociale et culturelle)
- > **Patrimoines culturels de l'immigration** : mémoire de l'expérience migratoire, récits de vie, captation sonore d'événements culturels et communautaires (note : sur ce point, le lien avec le réseau Traces sera important à tisser)
- > **Langues et littérature orale** : récits et expressions culturelles en langues régionales et langues issues de l'immigration
- > **Territoires** : récits concernant la mémoire, les pratiques, expressions et savoir-faire propres à un territoire.

On peut se permettre de laisser le champ thématique large : un premier tri va être fait dans nos réunions annuelles. L'idéal serait de s'accorder chaque année sur une thématique en particulier, susceptible de concerner toutes ou grande partie des structures membres du Copil. On refait le point début 2017 pour resserrer éventuellement la focale thématique, et envisager plus concrètement la participation d'autres types de structures comme laboratoires d'université, CHRD, réseaux etc.

## A VENIR

- **18 Janvier** : envoi des propositions de fonds sonores à numériser, documenter et/ou mettre en ligne dans le cadre de la convention pôle associé BNF / FAMDT
- **Fin janvier** : finalisation des derniers détails graphiques et techniques sur le portail rhônalpin de la BIPO, publication des premiers corpus (zoom sur) et alimentation régulière du blog de recherche,
- **Début février** :
  - points téléphoniques pour le cadrage des fonds sonores à traiter en 2016 dans le cadre du soutien public du CMTRA en tant que structure coordinatrice du réseau documentaire régional dédié aux archives sonores.
  - évaluation au cas par cas des besoins, des moyens de chaque structure en termes de numérisation et de traitement documentaire
  - accompagnement à la prise en main de l'interface de gestion documentaire de la BIPO
  - évaluation technique et signature de conventions pour le moissonnage des bases déjà existantes
- **Mi-février** : programmation du premier atelier interprofessionnel du réseau : propositions de lieu, date et thématique à faire circuler dès que possible !